

Rabat, le 27/03/2026

Communiqué

Enregistrement de 575 Réactifs à Usage De Diagnostic In Vitro (RUDIV)

L'Agence Marocaine des Médicaments et des Produits de Santé (AMMPS) annonce l'enregistrement de 575 réactifs à usage de diagnostic in vitro (RUDIV), à l'issue de la réunion de la Commission Nationale Consultative tenue le 26 mars 2026.

Cette opération témoigne du dynamisme du dispositif national d'évaluation et de mise à disposition de produits de diagnostic, essentiels à la prise en charge des patients et à la performance du système de santé.

L'ensemble des dossiers a été examiné conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux standards nationaux et internationaux, garantissant ainsi la qualité, la sécurité et la performance des réactifs destinés aux établissements de santé.

À travers cette démarche, l'AMMPS réaffirme son engagement en faveur de la protection de la santé publique, de l'amélioration de l'accès à des outils de diagnostic fiables, ainsi que du renforcement de la souveraineté et de la régulation du secteur des produits de santé.

